

Déclaration commune

Le lundi 7 Juillet, les organisations syndicales sont invitées à participer à la réunion du comité de concertation sur l'ingénierie publique. Ce groupe de travail doit étudier le projet de circulaire sur l'évolution des activités d'ingénierie et modalités de retrait du champ concurrentiel.

Ce comité devait « constituer le lieu d'échange privilégié, au plan national, pour aborder tout sujet relatif à la préparation et la mise en œuvre de cette évolution. C'est notamment dans ce cadre que sera présenté et débattu le dispositif d'accompagnement et de suivi des agents qui sera mis en place afin que *ces évolutions se fassent dans les meilleures conditions pour tous les agents* ». (Courrier du Ministère MEEDDAT du 07/04/08)

Après une première réunion, peu exemplaire déjà en terme de méthode, de mise en place de ce comité le 4 Juin 2008, les organisations syndicales sont convoquées à une seconde réunion du comité sans ordre du jour et sans dossier de préparation. Un projet de circulaire nous a été adressé le vendredi 4 Juillet en fin d'après-midi pour une réunion ce lundi.

L'importance des conséquences en terme de missions et d'avenir pour les agents justifie une grande attention dans la mise en œuvre. Aussi, il est inacceptable de mettre le personnel et leurs représentants devant le fait accompli et de ne leur laisser aucun temps de travail collectif.

Les organisations syndicales signataires ont la volonté d'être forces de propositions au sein de ce comité pour l'intérêt des agents et du service public. Or l'attitude de l'Administration ne permet pas un travail efficace et ne laisse pas d'alternative autre que le boycott de cette réunion.

Nous exigeons une nouvelle réunion avec comme documents préparatoires fournis avec un délai raisonnable :

- Un état des lieux qualitatif et quantitatif (effectifs concernés, répartition par domaines d'activités, par statuts et grades des personnels, avec la perspectives démographiques)
- La définition du périmètre de l'ingénierie concurrentiel
- La réflexion stratégique de l'Administration sur l'ingénierie dans TOUS les services. Cette réflexion doit s'inscrire rapidement dans un cadrage national au regard des activités présentes et à développer.

Montreuil, le 7 juillet 2008

A l'attention :

Monsieur Jean-Louis Borloo

Ministre d'Etat, MEEDDAT

Monsieur Didier Lallement

Secrétaire général du MEEDDAT

Pour information :

Monsieur Dominique Mortelecq

Conseiller social du ministre